

EXEMPLAIRE A CONSERVER



Demande d'adhésion à notre service de portage de repas à domicile

JOURS REPAS		FORMULE SOUHAITEE	
		Formule :	
LUNDI		Midi (Potage, Entrée, Plat/accompagnement, Fromage, Dessert et Pain)	13,50 €
MARDI		Midi Allégé (Entrée OU Potage, Plat/accompagnement, Fromage, Dessert) ou Dîner (Potage, Plat/accompagnement du soir, Fromage, Dessert du soir)	12,50 €
MERCREDI		Journée allégée (Midi + Plat/accompagnement du soir)	17,10 €
JEUDI		Journée complète (Midi + Potage, Plat/accompagnement du soir, Dessert)	19,10 €
		Supplément :	
VENDREDI			
SAMEDI		Second potage	2.00 €
DIMANCHE		Pain	1.50€
		Dessert	2.00€
		Fromage	2.50€
Tous les jours		Repas médicalisé (Haché, Diabétique, Sans sel ...)	1.00€
↑		COCHER LA CASE CORRESPONDANTE	

Je soussigné(e) Nom et Prénom reconnais avoir pris connaissance du règlement général (au verso) auquel j'accepte de me conformer. Je déclare mon accord pour mon adhésion ferme et définitive au service dénommé ci-dessus à dater du

Fait à le

✂-----Découpez selon les pointillés-----

EXEMPLAIRE A NOUS FAIRE PARVENIR

Demande d'adhésion à notre service de portage de repas à domicile

JOURS REPAS		FORMULE SOUHAITEE	
		Formule :	
LUNDI		Midi (Potage, Entrée, Plat/accompagnement, Fromage, Dessert et Pain)	13,50 €
MARDI		Midi Allégé (Entrée OU Potage, Plat/accompagnement, Fromage, Dessert)ou Dîner (Potage, Plat/accompagnement du soir, Fromage, Dessert du soir)	12,50 €
MERCREDI		Journée allégée (Midi + Plat/accompagnement du soir)	17,10 €
JEUDI		Journée complète (Midi + Potage, Plat/accompagnement du soir, Dessert)	19,10 €
		Supplément :	
VENDREDI			
SAMEDI		Second potage	2.00 €
DIMANCHE		Pain	1.50€
		Dessert	2.00€
		Fromage	2.50€
Tous les jours		Repas médicalisé (Haché, Diabétique, Sans sel ...)	1.00€
↑		COCHER LA CASE CORRESPONDANTE	

Je soussigné(e) Nom et Prénom reconnais avoir pris connaissance du règlement général (au verso) auquel j'accepte de me conformer. Je déclare mon accord pour mon adhésion ferme et définitive au service dénommé ci-dessus à dater du

Fait à le

Signature du client:

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Le règlement des prestations s'effectuera à l'ordre des Jardins d'Iroise de Mansle, 08 jours après réception de la facture qui sera communiquée au client à chaque fin de mois de commande.

Article 2 : Les prix mentionnés sont stipulés charges comprises, frais de livraison inclus et emballage compris. Ils peuvent être modifiés par le prestataire en fonction de l'évolution du prix de vente et du coût du service.

Article 3 : Les repas seront livrés froids par un véhicule frigorifique agréé par les services vétérinaires, afin de respecter les normes d'hygiène alimentaire.

Article 4 : La prestation sera mise en place sous trois jours à réception du bulletin d'adhésion dûment complété et signé.

Article 5 : Pour toute annulation de commande, le prestataire devra être prévenu au minimum trois jours ouvrables avant le jour de la livraison. Passé ce délai, tout repas commandé sera facturé. **En cas de force majeure justifiée par le client ou son entourage (hospitalisation, décès), l'annulation sera prise en compte immédiatement.**

Article 6 : Dans l'hypothèse d'une rupture de stock, le prestataire a la faculté, sans préavis et sans encourir aucune responsabilité vis-à-vis du bénéficiaire de substituer aux repas commandés par le bénéficiaire des plats présentant des caractéristiques équivalentes ou supérieures.

Article 7 : Toutes les 5 semaines, une « fiche menu » sera distribuée au client.

Article 8 : Du fait de la signature du bulletin d'adhésion, la personne s'engage à respecter les conditions générales pour toute la durée de la prestation. En cas de non-respect du règlement, le prestataire se réserve le droit d'annuler la présente adhésion.

✂-----Découpez selon les pointillés-----

-CONDITIONS GENERALES DE VENTE-

EXEMPLAIRE A NOUS FAIRE PARVENIR

Article 1 : Le règlement des prestations s'effectuera à l'ordre des Jardins d'Iroise de Mansle 08 jours après réception de la facture qui sera communiquée au client à la fin de chaque mois de commande.

Article 2 : Les prix mentionnés sont stipulés charges comprises, frais de livraison inclus et emballage compris. Ils peuvent être modifiés par le prestataire en fonction de l'évolution du prix de vente et du coût du service.

Article 3 : Les repas seront livrés froids par un véhicule frigorifique agréé par les services vétérinaires, afin de respecter les normes d'hygiène alimentaire.

Article 4 : La prestation sera mise en place sous trois jours à réception du bulletin d'adhésion dûment complété et signé.

Article 5 : Pour toute annulation de commande, le prestataire devra être prévenu au minimum trois jours ouvrables avant le jour de la livraison. Passé ce délai, tout repas commandé sera facturé. **En cas de force majeure justifié par le client ou son entourage (hospitalisation, décès), l'annulation sera prise en compte immédiatement.**

Article 6 : Tous les menus sont établis en fonction de nos fournisseurs. Dans l'hypothèse d'une rupture de stock, le prestataire a la faculté, sans préavis et sans encourir aucune responsabilité vis-à-vis du bénéficiaire de substituer aux repas commandés par le bénéficiaire des plats présentant des caractéristiques équivalentes ou supérieures.

Article 7 : Toutes les 5 semaines, une « fiche menu » sera distribuée au client.

Article 8 : Du fait de la signature du bulletin d'adhésion, la personne s'engage à respecter les conditions générales pour toute la durée de la prestation. En cas de non-respect du règlement, le prestataire se réserve le droit d'annuler la présente adhésion.

Signature

EHPAD LES JARDINS D'IROISE
Maison de retraite Médicalisée
SAS « Les Jardins d'Iroise de Mansle »
Les Chîntres avenue Paul Mairat –
16230 Mansle
Tél. : 05.45.22.20.52
Fax : 05.45.20.73.99
@ : iroise.mansle@sgmr-ouest.com



Décharge de responsabilité

Je soussigné(e), décharge les Jardins d'Iroise de Mansle de toutes responsabilités sur les repas dont les dates de péremption seraient dépassées.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité, réserve le droit aux Jardins d'Iroise de Mansle de retirer toutes les denrées périmées.

Fait à :

Signature :

Date :

✂-----Découpez selon les pointillés-----

EHPAD LES JARDINS D'IROISE
Maison de retraite Médicalisée
SAS « Les Jardins d'Iroise de Mansle »
Les Chîntres avenue Paul Mairat –
16230 Mansle
Tél. : 05.45.22.20.52
Fax : 05.45.20.73.99
@ : iroise.mansle@sgmr-ouest.com



Décharge de responsabilité

EXEMPLAIRE A NOUS FAIRE PARVENIR

Je soussigné(e), décharge les Jardins d'Iroise de Mansle, de toutes responsabilités sur les repas dont les dates de péremption seraient dépassées.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité, réserve le droit aux Jardins d'Iroise de Mansle de retirer toutes les denrées périmées.

Fait à :

Signature :

Date :



Fiche d'urgence

En cas de problème, nous avons besoin des coordonnées des personnes à appeler. Veuillez remplir les encadrés ci-dessous :

Coordonnées du client :

Nom : Prénom :

Lieu de vie :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

Contact prioritaire : Lien de parenté :

Nom : Prénom :

Lieu de vie :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

N° de téléphone professionnel :

Contact secondaire : Lien de parenté :

Nom : Prénom :

Lieu de vie :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

N° de téléphone professionnel :

Autre prestataire chez le client :

Nom société ou assimilé :

Descriptif métier :

N° de téléphone : Fréquence de passage :

Autre prestataire chez le client :

Nom société ou assimilé :

Descriptif métier :

N° de téléphone : Fréquence de passage :

Médecin traitant :

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :



Avez-vous des problèmes de santé ou d'autres contraintes que nous devons prendre en compte ?

.....

.....

.....

.....

Objet : mise en place du prélèvement automatique pour régler vos factures

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez **faciliter et sécuriser** le règlement de vos factures mensuelles ?

Optez pour le prélèvement automatique à chaque facturation !

La mise en place est très simple :

- Compléter l'autorisation de prélèvement jointe au dossier
- Joignez un RIB

Retournez-nous ces 2 documents.

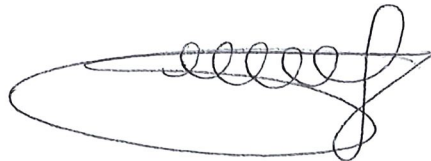
Votre facture est prélevée tous les 15 du mois

L'arrêt du prélèvement automatique est aussi très simple : un appel aux Jardins d'Iroise suffit !

Je vous prie de croire, en l'expression de mes plus respectueuses salutations.

Morgane GUYOT,

Directrice de l'EHPAD les Jardins d'Iroise de Mansle



S.A.S. LES JARDINS D'IROISE DE MANSLE
"Les Chintres" - Avenue Paul Mairat - 16230 MANSLE
Tél. 05 45 22 20 52 - Fax 05 45 20 73 99
@ : iroise.mansle@sgmr-ouest.com
SIRET 419 824 677 00027 - Code NAF 853 n

EHPAD Les jardins d'Iroise de Mansle : Les chintres avenue Paul Mairat 16230 Mansle

S.A.S. au capital de 40 000 euros - R.C.S. d'Angoulême : 419.824.677

Tél : 05 45 22 20 52 @ : iroise.mansle@iroisebellevie.com

www.lesjardinsiroise.fr / www.iroise-repas.fr

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Les Jardins d'Iroise de Mansle à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant.

Débiteur

Votre nom :

Votre adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

IBAN :

BIC :

A :

Le : / /

Signature :

Identifiant créancier SEPA : FR09ZZZ520932

Créancier

Nom : Les Jardins d'Iroise de Mansle

Adresse : « Les Chîntres », 21 Avenue Paul Mairat MANSLE LES FONTAINES

Code postal : 16230 Ville : MANSLE LES FONTAINES

Pays : France

Paiement : Récurrent

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.



CONSEILS DU CHEF POUR OPTIMISER LA BONNE CONSERVATION ET LA PRÉPARATION

Les repas que nous vous livrons sont cuisinés, emballés et transportés dans de parfaites conditions d'hygiène.

Pour que les plats cuisinés soient fidèles à ce que vous attendez, voici quelques recommandations qui vous permettront de garder toutes leurs qualités :

LA CONSERVATION

- Mettez les repas au réfrigérateur (à l'emplacement le plus froid) dès leur réception.
- Respectez la Date Limite de Consommation inscrite sur la barquette.
- Si vous avez peu d'appétit, vous pouvez diviser le repas en deux. Dans ce cas, ne réchauffez que la partie que vous allez consommer immédiatement.
- Ne congelez jamais un repas livré.

LA PRÉPARATION

Au micro-ondes :

- Percez en plusieurs endroits l'opercule recouvrant la barquette.
- Selon la consistance du repas et votre type de matériel, faire chauffer 2 minutes pour une barquette individuelle.
- Si votre micro-ondes est équipé de plusieurs fonctions de températures (décongélation – réchauffage – degré minimum – degré maximum), privilégiez une montée de température moyenne.
- Si vous souhaitez remettre en température plusieurs barquettes en même temps, prévoir une montée en température comprise entre 3 et 3,5 minutes.
- Il est préférable de refaire une remise en température si le repas n'est pas assez chaud à votre goût.

Les plats	Temps en min	Barquette fermée	Barquette percée	Barquette ouverte
Les viandes				
Toutes les viandes	2 min		X	
Les poissons				
Les poissons en sauce	2 min		X	
Les poissons frits ou meunières	2 min			X
Les légumes et féculents				
Légumes poêlés	2 min		X	
Riz, pâtes, semoule, pommes de terres	2 min		X	
Gratins (dauphinois, de pâtes, de légumes..)	2 min			X
Les plats composés				
Choucroute, hachis parmentier, lasagnes	2 min		X	
Crêpes, quiche, tartes..	1 min 30			X
Les potages				
Potage divers	2 min		X	

"Les Chintres"
Avenue Paul Mairat
16230 Mansle
tel: 05.45.22.20.52

FICHE GOÛT



NOM/PRÉNOM/ADRESSE

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Allergies alimentaires

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dégoûts alimentaires

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

"Les Chântres"

Avenue Paul Mairat

16230 Mansle

tel: 05.45.22.20.52



Iroise Repas
Savourez la vie!

Liste des 14 substances ou ingrédients pouvant provoquer des allergies ou intolérances :

- **Céréales contenant du gluten** (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, Kamut ou leurs souches hybrides) et produits à base de ces céréales
- **Œufs** et produits à base d'œuf
- **Poissons** et produits à base de poisson
- **Lait** et produits à base de lait
- **Fruits à coques** (amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, noix de macadamia, noix du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits
- **Anhydride sulfureux et sulfites** en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO₂)
- **Arachides** et produits à base d'arachide
- **Crustacés** et produits à base de crustacés
- **Soja** et produits à base de soja
- **Céleri** et produits à base de céleri
- **Moutarde** et produits à base de moutarde
- **Graines de sésame** et produits à base de graines de sésame
- **Lupin** et produits à base de lupin
- **Mollusques** et produits à base de mollusques

